

## Syndicat des Producteurs de Miel de France S.P.M.F

Chambre d'agriculture du Gers.  
Chemin de la Caillaouère.  
BP 70161 32003 AUCH cedex  
E-Mail : [spmfm@gers-agriculture.org](mailto:spmfm@gers-agriculture.org)

*Résumé : L'institut technique et scientifique de l'abeille et de la pollinisation (ITSAP) est une chance unique pour sortir enfin de l'affrontement agriculture - apiculture. Les apiculteurs professionnels croient à la vertu du dialogue et du débat technique. Ils soutiennent la création de l'ITSAP.*

Auch, le 19 janvier 2010,

Monsieur le Député,

Les parlementaires ont reçu récemment, dans le cadre d'une campagne de communication et de désinformation, un courrier truffé de scandaleuses contre vérités laissant croire que les apiculteurs seraient opposés à la création d'un institut technique et scientifique de l'abeille et de la pollinisation (ITSAP).

Il est important d'entendre la voix des apiculteurs professionnels réunis au sein du SPMF.

Vous devez savoir que cette création est consécutive à une très large concertation, et que les apiculteurs professionnels s'engagent sans réserve dans ce processus.

**Soyons clairs** : les mêmes organisations qui dans les années 80 ont détruit l'institut technique qui existait alors dans le secteur (ITAPI) recommencent les mêmes manœuvres. Ce torpillage explique d'ailleurs en grande partie la crise apicole actuelle. En moins de douze ans, la production Française s'est effondrée de moitié, passant de 36 000 à moins de 16 000 tonnes. Parallèlement, la mortalité atteint environ 30% du cheptel tous les ans. Ce qui oblige les producteurs à des efforts de renouvellement quasi insurmontables. De nombreuses exploitations apicoles ont disparu. L'abeille est en grand danger et l'apiculture traverse une crise sans précédent. Au surplus, les prix du miel payés aux producteurs sont orientés à la baisse.

Faute d'institut technique, aucun plan d'envergure de sauvegarde des abeilles ne peut être mis en place dans notre pays ! Les organisations apicoles qui cultivent l'opacité ne souhaitent pas qu'il voit le jour.

**Les apiculteurs professionnels ainsi que d'autres organisations syndicales ou techniques, ont décidé de participer à la réunion de l'institut technique, prévue le 22 janvier 2010, malgré les menaces et les intimidations. Au prétexte de notre dialogue avec les agriculteurs, nous sommes traités de «collabos». Ces outrances révèlent le véritable dessein de ces organisations : entretenir les conflits par la peur, pour éviter d'aborder les véritables enjeux de l'apiculture et se donner les moyens de comprendre les raisons de la disparition des abeilles. Nous disons non.**

Après tant d'années d'errance apicole, le rapport « **Pour une apiculture durable** » publié en octobre 2008 marque une rupture. Michel Barnier, Ministre de l'agriculture et Nathalie Kosciusko-Morisset, Secrétaire d'Etat à l'Ecologie, ont mis en place une instance de concertation (COMOP) avec pour mission la création d'un institut technique.

.../...

Après de nombreuses réunions animées par votre collègue, Martial Saddier, le ministère de l'Agriculture a rendu le 22 mai 2009 un arbitrage demandant au CNDA (Centre National de Développement Apicole) de modifier ses statuts pour se transformer en Institut. Le courrier précisait clairement en synthèse du COMOP la composition du conseil d'administration et du conseil scientifique de cette structure. Aujourd'hui certains contestent les modalités de cette création. Que ne l'ont-ils fait plus tôt, soit au cours des réunions avant l'arbitrage de Monsieur Barnier, soit immédiatement à réception de son courrier ?

En essayant de développer une rhétorique juridique contre le CNDA, seul outil collectif de développement apicole, ils veulent occulter l'indispensable débat scientifique et technique. La menace d'un recours juridique au cas où le premier conseil d'administration délibérerait le 22 janvier 2010 n'a aucun autre objectif que de bloquer le financement et la mise en place des travaux de l'institut.

**C'est net et précis : ils ne veulent pas d'un institut technique.**

Sur la composition du conseil d'administration de l'institut, les apiculteurs professionnels considèrent que l'implication du secteur agricole (syndicalisme, chambres d'agriculture, coopératives agricoles) est une véritable chance pour l'apiculture. C'était d'ailleurs une de nos principales revendications.

**Notre position est claire.** Oui, depuis 1947, des abeilles sont mortes et meurent encore à cause de l'utilisation de produits phytosanitaires. Mais il serait bien trop simple d'affirmer que c'est la cause unique de toutes les mortalités. Sur certaines productions agricoles, la situation s'est améliorée. Sur d'autres, des progrès sont à faire. En tout état de cause, un dialogue est enfin possible après des années d'incompréhension.

Il n'y a rien à attendre de l'injuste stigmatisation des agriculteurs.

Qui pourrait aujourd'hui être contre le dialogue et la concertation ? Peut-être ceux qui souhaitent enfermer les apiculteurs dans un conflit permanent pour obtenir une reconnaissance médiatique ? Notre choix est nettement plus pragmatique : c'est celui du travail de terrain.

**Demain, le dossier sanitaire du secteur apicole sera sur la table.**

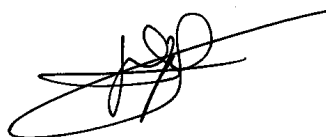
Le gouvernement a décidé d'organiser les Etats généraux du sanitaire pour l'ensemble des filières d'élevage. Un volet particulier est prévu pour l'abeille. L'organisation sanitaire de notre secteur mérite une réforme en profondeur. Au regard de la situation sanitaire actuelle du cheptel, il ne suffira pas de se contenter de demi-mesure. Comme dans d'autres dossiers de la filière, il faudra mettre un terme à toutes les formes d'opacité : sociale, technique, et surtout économique.

Nous souhaitons vivement rencontrer tous les parlementaires intéressés par ce sujet si difficile. Nous voudrions vous donner toutes les informations utiles à votre réflexion. Les parlementaires doivent aussi être informés des enjeux techniques et de la situation sanitaire et économiques de la filière.

La loi de modernisation agricole sera bientôt inscrite à l'ordre du jour de votre assemblée. C'est une excellente occasion pour prendre les mesures indispensables au développement de l'apiculture et à la sauvegarde des insectes pollinisateurs.

Dans l'espoir de pouvoir vous rencontrer prochainement, je vous prie d'agréer, Monsieur le Député, l'expression de ma considération

Le Président



Joël SCHIRO